



Guide pour les établissements d'accueil
Programme de mobilité franco-suédois

Education européenne Une année en France

Année scolaire 2021-2022



Unlversltets- och
högskolerådet



Présentation

Le programme 'Une année en France', qui a fêté ses 30 ans en 2018, permet à des élèves suédois d'effectuer une année scolaire en classe de première ou de terminale dans un établissement français. Un tel séjour représente une expérience enrichissante pour tous : élèves, professeurs et familles d'accueil.

C'est un programme de coopération entre le ministère français de l'Éducation nationale et de la jeunesse (MENJ), coordonné en Suède par le service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France à Stockholm et le ministère suédois de l'Éducation et des Sciences, l'agence nationale des établissements scolaires, l'association suédoise de professeurs de français (FLF), l'association suédoise des enseignants de langue vivante (LMS) et le Conseil national des universités et établissements d'enseignement supérieur (UHR, Universitets- och högskolerådet).

En France, France Éducation international (anciennement CIEP), opérateur du MENJ, est responsable de la campagne de recrutement des candidatures des établissements en collaboration avec l'Ambassade de France et l'UHR.

En Suède, l'UHR est chargé de l'administration du programme à la demande du ministère suédois de l'Éducation et des Sciences. Il gère la sélection des candidats, l'information diffusée, et l'évaluation du programme. France Éducation international informe les établissements français qu'ils ont été retenus pour accueillir un élève suédois

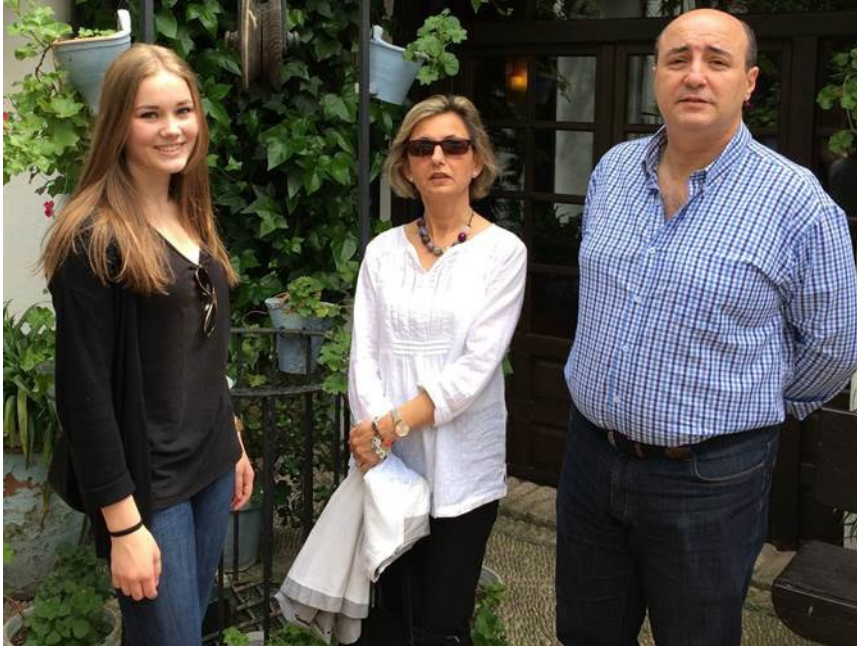
L'Ambassade de France à Stockholm est chargée des relations avec lycées en France. Chaque établissement scolaire est responsable de l'enseignement et de l'hébergement de l'élève, en internat et/ou en famille. Chaque proviseur prend toutes les décisions concernant le suivi scolaire de l'élève pendant son séjour en France, le cas échéant en consultation avec l'Institut français de Suède.

Durant son séjour en France, l'élève suédois mineur reste placé sous la responsabilité de son responsable légal suédois. Il est en contact avec une personne référente du programme pour l'UHR. (voir coordonnées en dernière page). Familière des différences culturelles et scolaires entre la France et la Suède, elle peut en cas de besoin jouer le rôle de médiatrice entre les différents acteurs du programme (élève, chef d'établissement, familles suédoises et familles françaises d'accueil).

Les élèves sélectionnés bénéficient d'une bourse individuelle de gouvernement suédois versée par l'organisme Centrala studiestödsnämnden (CSN), couvrant une partie des frais de séjour en France. Cette bourse est composée de l'allocation d'études à laquelle tous les lycéens en Suède ont droit et d'une allocation complémentaire d'hébergement.

Les élèves ont tous souscrit une assurance venant compléter l'assurance scolaire dont ils bénéficient dans le cadre de leurs inscriptions dans l'établissement français. Une couverture sociale est également prévue pour les dépenses de santé : les élèves possèdent la carte européenne d'assurance maladie pour obtenir un remboursement en Suède. Ils peuvent ainsi consulter un médecin en France et être remboursés moyennant l'envoi des justificatifs en Suède.





Trouver une famille d'accueil

Il est souhaitable que la (ou les) familles d'accueil soient choisies parmi celles des élèves scolarisés dans l'établissement ou celles des professeurs y enseignant.

Dans un premier temps, l'établissement d'accueil peut commencer par faire la promotion du programme directement dans les classes. La présentation peut se faire par les professeurs, et également par voie d'affichage au sein de l'établissement scolaire. Les élèves intéressés pourront ainsi en parler à leurs parents pour les motiver et obtenir leur accord.

Le lycée peut aussi diffuser des informations sur ce programme auprès de l'association de parents d'élèves.

Le proviseur ou la personne en charge du dossier doit dans un second temps vérifier que la famille répond aux critères pour recevoir un jeune durant une année scolaire.

Enfin c'est également par une réunion entre collègues au lycée que l'on

peut éventuellement recenser les familles et professeurs intéressés par cette expérience.

Il n'est pas obligatoire de trouver une famille par élève durant toute la durée du séjour. Plusieurs familles (deux à trois maximum) peuvent prendre le relais et se partager l'accueil du jeunes suédois. Cela peut se faire en divisant l'année scolaire en deux semestres ou en trois trimestres ou bien les week-ends dans une famille et les vacances scolaires dans une autre. Cela permettra à l'élève de connaître différents milieux et traditions, de partager et d'échanger davantage.

Trouver une famille d'accueil demande parfois beaucoup de temps et d'efforts de la part du proviseur et de la personne responsable du dossier au sein de l'établissement. Il faut donc prévoir cette démarche dès l'avis de sélection de votre établissement communiqué par le CIEP ou même en parallèle du dépôt du dossier de candidature (sous réserves).

Choisir une famille d'accueil

Chaque famille d'accueil bénéficie d'un défraiement mensuel compensant les dépenses engagées à l'occasion du séjour de l'élève à son domicile. L'élève lui versera cette somme à l'avance, c'est-à-dire au début de chaque mois. L'élève séjournera dans la famille d'accueil pendant les week-ends et les vacances scolaires. Si l'élève veut passer ses vacances ailleurs, par exemple en retournant en Suède, la famille sera tout de même rémunérée. En revanche, s'il décide de rester en France pendant toutes les périodes de vacances, il appartient à la famille de le loger et de le nourrir. Les familles d'accueil sont dans l'obligation de recevoir le défraiement mensuel précité.



Etre une bonne famille d'accueil, c'est d'abord :

- avoir au moins un adolescent dans la même tranche d'âge
- un intérêt pour connaître et faire connaître différentes cultures
- avoir la possibilité d'aller chercher le jeune élève à son arrivée à la gare/à l'aéroport quelques jours avant la rentrée
- avoir la possibilité de le loger dans une chambre individuelle ou bien dans la même chambre qu'un autre adolescent du même sexe
- avoir la possibilité de lui offrir un endroit calme pour étudier et aussi de la place pour mettre ses affaires et ses vêtements
- avoir la possibilité de servir tous les repas pendant son séjour et, si la famille s'absente pendant le week-end, veiller à ce qu'il y ait de la nourriture qu'il pourra préparer lui-même
- être prêt à le conduire à différentes activités
- avoir la volonté de bien l'intégrer dans la vie quotidienne de la famille
- lui faire visiter la région et le pays et lui faire connaître d'autres personnes



Préparer l'arrivée au lycée

A son arrivée au lycée le/la jeune Suédois(e) se sent souvent un peu perdu(e). Pour faciliter son intégration, plusieurs pistes sont possibles :

- expliquer aux élèves, avant les vacances d'été, qu'il y aura un/une jeune Suédois(e) dans la classe à la rentrée suivante
- demander s'il serait possible de former un petit groupe d'accueil dans cette classe (3-5 personnes) qui puissent assumer la responsabilité de faciliter son intégration (par exemple présentation aux autres élèves, tour de l'établissement, accompagnement, organisation d'une petite réunion de bienvenue)
- informer lors de la prérentrée tous les enseignants de la classe qu'il y a un nouvel élève non francophone
- offrir un cours de français supplémentaire au moins pendant la première partie du séjour

Le/la jeune Suédois(e) est informé(e) avant son départ que de grandes différences existent entre les systèmes scolaires français et suédois et qu'un effort d'adaptation est nécessaire pour vivre au mieux cette expérience. Pourtant, il faut bien prendre en considération les points suivants pour essayer d'anticiper tout éventuel comportement qui vous paraîtrait surprenant.

En Suède, on tutoie le professeur et on peut discuter avec le professeur en classe, même remettre son discours en question – cela fait partie de la pédagogie pour obtenir des échanges intéressants en classe. On peut arriver parfois en retard sans que cela ait des conséquences graves, on travaille souvent en groupe sans la surveillance d'un professeur et on peut annoncer uniquement au professeur concerné que l'on sera absent pendant un cours (pour une visite médicale par exemple).

Il est important que le/la Suédois(e) puisse apporter sa propre contribution au lycée, aux professeurs et à ses camarades de classe en partageant sa culture et remerciant ainsi les personnes qui l'ont accueilli(e).

Contribuer à la vie de l'établissement

Cette année d'accueil d'un(e) jeune Suédois(e) se base sur un échange de connaissances et de cultures. Il est donc envisageable de demander les contributions suivantes au jeune suédois(e) que vous recevrez :

- assister l'enseignant dans la langue
- présenter la culture, l'histoire, la géographie, la politique etc. de la Suède
- organiser un repas ou un goûter suédois
- célébrer les fêtes suédoises
- préparer une présentation de sa région ou de la Suède dans une ou plusieurs classes
- présenter votre lycée lors de son retour dans son établissement d'origine pour amorcer un possible échange à l'avenir



En témoignage de cette expérience unique, nous terminons ce petit guide par un poème écrit par une jeune Suédoise, après ses premiers six mois à Boulogne-sur-Mer, il y a quelques années.

Ceux-là

*Il y a ceux partent parce qu'ils en ont toujours eu envie
et ceux qui se sont laissés guider*

*Il y a ceux qui partent parce qu'on les a convaincus d'y aller
et ceux qui se sont efforcés de convaincre les autres jusqu'à
les faire plier*

*Il y a ceux pour qui il n'était pas question de dire "non"
et ceux qui se sont posé beaucoup de questions*

*Ceux qu'un parent a aiguillé, convaincu, poussé
et ceux qui ont agi ainsi parce qu'ainsi ils en ont décidé*

*Il y a ceux qui fuient la routine et le laisser-aller
et ceux qui vont simplement vers la nouveauté*

*Il y a ceux qui se disent : Pourquoi pas moi ?
et ceux qui pensent: Cette fois, c'est à moi*

*il y a ceux qui partent pour faire plaisir à leurs parents
et ceux qui le font plutôt pour les apostropher*

*il y a ceux qui pensent sacrifier une année
et ceux qui pensent plutôt la bonifier*

*Il y a ceux pour qui l'idée de partir un an est plutôt marrante
et ceux pour qui elle est presque angoissante*

*Il y a ceux qui se décident sur un coup de tête
et ceux qui ont mûri leur projet*

*Il y a ceux qui partent sans jamais en parler
et ceux qui sans cesse abordent le sujet*

*Il y a ceux qui se moquent de ce qui se dit autour d'eux
et ceux que le doute habite et fait vaciller*

*Il y a ceux pour qui partir est facile et
ceux pour qui c'est plus compliqué*

*Il y a ceux pour qui le départ est un arrachement
et ceux pour qui c'est une épine qu'ils s'ôtent du pied*

*Il y a ceux qui s'en vont en pensant ici tout laisser
et ceux qui, là-bas, espèrent tout retrouver*

*Il y a ceux qui nous quittent en pleurant, presque en tout regrettant
et ceux qui le font en chantant, tout tranquilles et décontractés*

*Il y a ceux qui partent en rêvant aux possibles et probables
et ceux qui laissent venir, doucement, sans jamais rien imaginer
ni préparer*

Et puis, il y a ceux qui ne partent pas

Contacts

Nous vous remercions pour votre engagement dans ce programme franco-suédois et nous sommes à votre disposition pour vous assister pour toute question relative à l'intégration du/de la jeune suédois(e) en France.



SUEDE Madame **Marianella Mata**
Universitets- och högskolerådet
Box 45093
104 30 Stockholm
Suède
+46 (0)10 470 03 87
mella.mata@uhr.se

Madame **Marie Bruneau**
Chargée de mission linguistique et éducative
Ambassade de France en Suède / Institut français de Suède
Kommendörsgatan 13
Box 5296 SE-102 46 Stockholm
+46 (0)8-45 95 329
www.ambafrance-se.org
www.institutfrancais-suede.com

FRANCE Madame **Mirana Andrianasy**
référente pour les élèves en France
mirana.frankrike@gmail.com

Madame **Isabelle Randazzo**
Coordinatrice du programme
Service des assistants de langue et de la mobilité
France Éducation international (anciennement CIEP)
1 avenue Léon-Journault
92 318 Sèvres cedex
France
+33 (0)1 45 07 69 45
[francosuedois@france-
education-
international.fr](mailto:francosuedois@france-education-international.fr)